

Fiche de Poste

Chargé de projets Collectivités H/F - CDD 6 mois

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE MONTPELLIER

Présentation de l'Agence

Créée en décembre 2007, l'Agence Locale de l'Energie Montpellier (ALE) est une association fondée par la Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole, la Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, et soutenue par l'ADEME et l'Europe. L'ALE regroupe également les organismes et associations ayant un lien avec l'énergie, les transports ou le bâtiment ainsi que le monde de la recherche et des entreprises. Son objet est la sensibilisation de différents publics à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies renouvelables ainsi que l'accompagnement technique des porteurs de projets. Son territoire d'intervention est la Métropole de Montpellier, soit 31 communes et près de 440 000 habitants.

Description du poste

Poste de Conseiller en Energie Partagé (CEP) et de conseiller en économies d'eau.

Dans le cadre de ses missions d'assistance technique aux collectivités territoriales, le titulaire devra, en lien avec le chargé de mission Collectivités, assurer l'accompagnement technique sur une partie des communes.

Missions :

Contrôle de l'exploitation des installations et suivi des dépenses d'énergie des collectivités adhérentes au service.

- Gérer et analyser les données énergétiques du patrimoine de chaque commune selon la méthodologie ADEME.
- Réaliser un inventaire du patrimoine communal.
- Réaliser un bilan énergétique personnalisé sur les trois dernières années : collecte des données et des factures, analyse et synthèse de résultats.
- Assurer un suivi continu des consommations et dépenses énergie et eau du patrimoine communal.
- Analyser le comportement énergétique de la collectivité et élaborer un programme pluriannuel d'actions en vue d'une meilleure gestion et d'une diminution des consommations, des dépenses énergie / eau et des émissions de gaz à effet de serre.
- Présenter et mettre en valeur les résultats : bilan, rapport de suivi, plan d'actions.
- Déclencher le passage à l'acte pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Accompagnement des collectivités sur l'ensemble de leurs projets relatifs à l'énergie.

Nouveau bâtiment et rénovation, développement des énergies renouvelables

- Assister la mise en place d'une politique de maîtrise de l'énergie globale.
- Accompagner la maîtrise d'ouvrage : préparation des dossiers, cahiers des charges, planification des investissements et montage financier...
- Promouvoir les énergies renouvelables.

Sensibilisation, formation et information des équipes communales (élus et services techniques) aux usages de leur patrimoine et à la maîtrise énergétique.



- Concevoir et mettre en place des animations (conférences, formations, visites de site) à destination des collectivités, ayant pour thème la qualité environnementale des bâtiments publics, la maîtrise de l'énergie et de l'eau.
- Mettre en réseau les élus et services techniques du territoire pour créer une dynamique d'échanges de bonnes pratiques.
- Rédiger des fiches techniques.
- Assurer une veille réglementaire, technologique et documentaire.

Le titulaire prendra également part aux tâches générales de l'association en lien avec l'équipe.

Profil souhaité :

- Formation thermique ou énergétique Bac + 2 ou +3 (DUT, BTS thermique, énergétique...).
- Bonne connaissance des problématiques liées à l'énergie et des acteurs énergétiques (ADEME, entreprises énergétiques, collectivités...).
- Bonne connaissance de la tarification de l'énergie, de l'organisation des collectivités territoriale et des acteurs de la gestion de l'eau.
- Capacité de conduite de projets, capacité reconnue à mobiliser les partenariats (expérience de la conduite de réunion et de l'animation de réseaux).
- Sens de la communication, du travail en équipe et de l'intérêt général.
- Capacités d'expression et d'argumentation écrite et orale.
- Capacités d'organisation, de planification d'action, de respect des engagements.
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse.
- La maîtrise de différents logiciels de simulation thermique dynamique et de calculs thermiques réglementaires est appréciée.
- Maîtrise des outils informatiques (tableur, traitement de texte, diaporama, Internet...).
- Motivations personnelles pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables.
- Permis B.

Lieu de travail : Montpellier.

Il peut être demandé au titulaire de se déplacer sur la région, en France, voire en Europe pour participer à des réunions de travail ou à des séminaires.

Conditions : CDD 6 mois – 35 h par semaine

Date de prise de fonction : Eté 2016

Renseignements et dossiers :

Merci d'adresser votre candidature au plus tard le 20 juin 2016 (lettre de motivation et CV) à l'attention de :

Madame la Présidente
Agence Locale de l'Energie Montpellier
2, place Paul Bec
34000 Montpellier

Ou par mail : michael.gerber@ale-montpellier.org

Pour tous renseignements complémentaires : Michaël Gerber Tél. 04 67 91 96 94